Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 035-200050425-20261104-D_20261104_10-DE

SDE35
ACTEUR PUBLIC DES ÉNERGIES

Délibération du comité syndical
Séance du 04 novembre 2026

SDE35
Village des collectivités
1 avenue de Tizé
352036 Thorigné-Fouillard

Nombre de délégués
En exercice : 40
Présents : 25
Absents : 17

Quorum : 21
Votants 25

Réception par le Préfet

Publication

L'an deux mil vingt-six, le quatre novembre à dix-huit heures, le comité du Syndicat Départemental d'Energie 35, dûment convoqué le vingt-trois octobre deux mille vingt-six, s'est réuni en présentiel au siège du Syndicat sous la présidence de Olivier DEHAESE, Président du SDE35, en présence de :

Présents : Olivier DEHAESE, Président ; Marc CHRISTIE, Laurence DUFFAUD, Charlotte FAILLÉ, Aurore GELY-PERNOT, Christophe MARTINS, Loeiz RAPINEL, Thierry RESTIF, Vice-Président·es ; André DAVY, Patrice DEPEIGE, Tony LUCO, Philippe MEHOUAS, membres du Bureau ; Maud DESMAS, Gilbert FESSELIER, Didier GOLLANDEAU, Michel JEULAND, Daniel LEBOIS, David LEBOUVIER, Antoine LE FRÊCHE (jusqu'au point 4), Claire MABILLE, Soazig ROUILLARD, Pierre-Yves SAGET, David VEILLAUX (jusqu'au point 5), Patrice VIVIEN, Donatien WATREMEZ, délégué·e·s titulaires ; Dominique LAMART, Marie-Christine MORICE (jusqu'au point 13), déléguées suppléantes.

Absents ou excusés : Nathalie GODEFROY, Pierre-Yves REBOUX, Eric VALLET, membres du Bureau ; Hervé BAUDOIN, Sébastien BOUDET, David BUISSET, Denis CHEVALIER, Sébastien COLLET, Sébastien GIRARD, Jean-Marc LÉVÊQUE, Gaëlle ROUGIER, Didier SINANIAN, Amel TEBESSI, Priscilla VALLÉE, Bruno VINCENT, délégué·e·s titulaires.

Intervenants : Claire PERON, David RICHARD (Enedis) ; Isabelle COMBASTEL (EDF) ; Romain REBOUX (GRDF).

Secrétaire de séance : Aurore GELY-PERNOT.

Le quorum est atteint, 25 membres sur les 40 membres en exercice étant présents, le comité peut délibérer valablement.

Délibération n°20261104_COM_10 - Coopération décentralisée - Attribution d'une subvention à l'association Electriciens Sans Frontières

La délibération est précédée d'une présentation du dispositif 1 % solidarité et des modalités d'analyse et de contrôle déployées par le SDE35.

L'association Electriciens Sans Frontières (ESF) a sollicité le SDE35 pour une subvention dans le cadre du projet « De l'énergie pour Pukayaku », visant à équiper en énergie solaire la communauté amazonienne de Pukayaku, en Équateur.

Ce projet prévoit l'installation d'une centrale photovoltaïque autonome afin d'améliorer l'accès à l'énergie des habitants et des équipements collectifs du village. Il repose sur un partenariat local solide et sur l'implication de la communauté dans l'exploitation et la maintenance des installations.

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 035-200050425-20261104-D_20261104_10-DE

Le SDE35 est par ailleurs lié à Electriciens Sans Frontières par une convention de partenariat prévoyant une subvention annuelle de 5 000 €, reconduite depuis 2022. Pour ce projet, l'association sollicite une aide complémentaire de 15 000 €.

Compte tenu des critères d'intervention du SDE35, qui plafonnent l'aide directe à 10 000 € par projet, il est proposé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 10 000 € au projet Pukayaku et de flécher la subvention annuelle de partenariat de 5 000 € accordée à ESF en juillet 2026 sur cette même opération. Le soutien global du SDE35 à ce projet atteindrait ainsi 15 000 €, tout en respectant les règles d'attribution des aides du Syndicat.

Il est également souligné que le suivi de cette opération est assuré par Nathalie Douziech, aujourd'hui en charge du projet au sein de la Fondation EDF. Ancienne collaboratrice d'EDF Solidarité, elle est connue du SDE35 dans le cadre du suivi du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL), ce qui constitue un gage supplémentaire de confiance dans la conduite et le suivi du projet.

Après délibération, le comité syndical, à l'unanimité moins 1 opposition (M. VIVIEN), décide :

- **d'attribuer une subvention exceptionnelle de 10 000 € à l'association Electriciens Sans Frontières pour la réalisation du projet « De l'énergie pour Pukayaku » ;**
- **de flécher la subvention annuelle de partenariat de 5 000 € accordée à l'association sur cette même opération.**

Pour extrait conforme,

Le Président,
Olivier DEHAESE

